



Action sociale

## PORTAGE DE REPAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public rattaché à la Ville de Couëron, propose un ensemble de prestations à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur maintien à domicile.

Le service de l'action auprès des Personnes Âgées et Personnes Handicapées du CCAS propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide, à toute personne, âgée ou en situation de handicap, domiciliée à Couëron.

## Des menus équilibrés et diversifiés

Chaque repas comprend une entrée, un plat protidique avec accompagnement, un dessert et du pain pour le déjeuner, ainsi qu'un potage et un fromage pour le dîner. (Possibilité, en supplément, d'un plat garni le soir).

Les repas sont livrés dans des barquettes individuelles. Ils sont à stocker dans le réfrigérateur et peuvent être réchauffés au micro-ondes, au four traditionnel ou à la casserole.

Les livraisons sont assurées les **lundis, mardis, jeudis, vendredis** et couvrent tous les jours de la semaine.

## Des tarifs selon les ressources

*Un dossier est à constituer auprès du service de l'action auprès des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées.*

Le coût de la prestation est calculé en fonction du dernier avis d'imposition et peut être, en partie, pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie lorsqu'un droit est ouvert.

**Repas : de 6,21 € à 12,42 € par jour**

## Contact

### **Service action auprès des personnes âgées et des personnes handicapées du CCAS**

Bureaux : Centre socioculturel Pierre-Legendre  
7 Bd François Blancho - 44220 Couëron

**02 40 38 51 36**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le jeudi après-midi.

